

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **107 (1971)**

Heft 27

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1172

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

CIRCE : éducation physique



Photo P. Tripod

COMMUNIQUÉS

RENDONS AU GREM CE QUI EST AU GREM

Au bas de « La page des maîtresses enfantines », du N° 25 signée d'Yvette Goy et consacrée à « La petite voiture » vous avez pu lire :

Elle (la copie) sera la propriété du GRETI. Il fallait lire GREM et non GRETI.

Ah ! ces sigles...

GENÈVE : COMMISSION DES MAÎTRES PRINCIPAUX

Tous les maîtres principaux sont convoqués le vendredi 1^{er} octobre, à 17 h., école de Saint-Jean, salle 25, 3^e étage.

But de la réunion : constitution d'une nouvelle commission des maîtres principaux.

Le comité.

La Journée de la faim

Comme chaque année depuis plus de cinquante ans, le Mouvement de la Jeunesse suisse romande vous invite à observer sa traditionnelle *Journée de la Faim*, le dimanche 26 septembre.

Les recettes de cette manifestation doivent aider le MJSR à porter secours aux enfants les plus déshérités ou de conditions très modestes de notre pays.

Cette année, 800 enfants ont bénéficié de cette aide, soit sous forme de secours matériels, soit en séjournant dans les colonies de vacances du MJSR.

« Observez donc la Journée de la Faim ! »

CCP Genève 12 - 105 ; CCP Lausanne 10 - 1973 ; CCP Neuchâtel 20 - 959 ; CCP Chaux-de-Fonds 23 - 3945 ; CCP Delémont 25 - 12210.

ANNONCE DE POSTES VACANTS - VAUD

Les postes suivants (huit) sont au concours :

Classes de formation pédagogique (Lausanne)

maîtres (maîtresses) d'une classe primaire d'application (degrés inférieur, moyen, supérieur).

L'entrée en fonctions des titulaires est fixée au 1^{er} novembre 1971. Des congés de perfectionnement et des facilités de voyages d'études seront accordés aux candidats choisis durant les deux premières années après l'entrée en fonction.

Classes de traitement: 23-27 (Fr. 23 750.— à Fr. 35 150.—).

Délai d'inscription : 28 septembre 1971 (cf. « Feuille des avis officiels » du 14.9.71).

Prière d'adresser les offres de service, avec curriculum vitae, au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement secondaire, Lausanne.

Sommaire

Editorial

Un sport non engagé page 631

A propos de sport

Sport et école : un problème d'une brûlante actualité page 631

L'éducation physique dans l'œuvre de Rousseau page 634

Coordination romande

Programme CIRCE de gymnastique page 636

Moyens audio-visuels

Guilde audio-visuelle des enseignants suisses page 644

Documents

Les aveugles pourront lire des textes imprimés page 645

La plus ancienne écriture d'Europe ? page 645

Les livres

Introduction aux mathématiques modernes page 647

Etude de l'expression française page 647

Divers

Répertoire Jeunesse page 648

ÉDITORIAL

Un sport non engagé

Cet « Educateur » est consacré principalement à la présentation du projet de programme romand d'éducation physique pour les quatre premières années, programme préparé par une sous-commission de la CIRCE (Commission interdépartementale pour la coordination de l'enseignement). Combien serait-il regrettable que nous n'attachions que peu d'importance à ce document, en pensant qu'il ne s'agit que de gymnastique ! Non. L'éducation physique mérite toute notre attention et il faut savoir gré à nos collègues qui ont élaboré ce programme d'avoir placé au centre de leurs préoccupations l'enfant exclusivement, l'enfant au bien duquel doivent concourir l'éducation en général et l'éducation physique en particulier, celle-ci n'étant qu'une partie de celle-là.

Il n'est que de jeter un coup d'œil sur l'histoire des écoles pour constater que d'une part les responsables de la jeunesse ont toujours attribué de l'importance à l'éducation physique — partant à la santé du corps — et que d'autre part ils ont cherché à atteindre, par ce moyen, des objectifs, explicites ou implicites, variés et parfois opposés.

Ne craignons pas de remonter loin dans le temps et écoutons Platon : « ... donc de celui qui tempère parfaitement son activité sportive par une activité intellectuelle, de celui qui atteint le mieux cet équilibre moral, nous aurons tout à fait raison de dire qu'il réalise en lui une musique et une harmonie parfaites, plus parfaites encore que l'accord qu'on peut réaliser entre des cordes (La République L.V.) » C'est donc UNE ÉDUCATION PHYSIQUE TOUT ENTIÈRE AU SERVICE DU JEUNE ATHÉNIEN.

Mais pendant ce temps, dans la république voisine et rivale d'Athènes, le jeune Spartiate est placé sous la responsabilité des meilleurs maîtres de sport car il doit devenir un guerrier valeureux : UNE ÉDUCATION PHYSIQUE AU SERVICE DE L'ÉTAT ET DE SES MILITAIRES.

Remontant encore le cours des siècles, écoutons maintenant Ignace de Loyola prodiguer ses conseils à François de Borgia : « Je désire beaucoup que votre Seigneurie imprime cette vérité en son âme : l'âme et le corps appartenant à son Créateur et Seigneur, votre Seigneurie doit lui rendre bon compte de l'un et de l'autre. Pour cela, elle ne doit pas laisser le corps s'affaiblir ; parce que s'il est dans un état de faiblesse l'âme ne peut plus faire ses opérations... Un esprit sain étant dans un corps sain, tout deviendra plus sain et plus propre à MIEUX SERVIR DIEU » (1548).

Peut-être serait-il fastidieux de poursuivre cet examen des objectifs assignés, dans l'histoire de l'école, à l'éducation physique de la jeunesse. Disons simplement que de nos jours encore, ici ou ailleurs, il peut se cacher, sous le couvert des lois qui régissent la pratique du sport, une arrière-pensée chez ceux qui recommandent, organisent, stimulent, subventionnent les activités gymniques des enfants. Lisez à ce propos l'article publié en page 631 consacré aux dernières décisions du Conseil fédéral en matière d'éducation physique et de sport.

Et la sous-commission de la CIRCE ? Quels sont ses objectifs ? Entretenir et développer les capacités physiques de nos élèves. Leur donner une meilleure disponibilité corporelle et intellectuelle. Parfaire enfin leur éducation morale et sociale : UNE ÉDUCATION PHYSIQUE CONSIDÉRÉE D'UN POINT DE VUE PUREMENT HUMANISTE.

Bravo et merci à nos collègues pour l'excellent travail accompli.

Jean-Claude Badoux.

SPORT ET ÉCOLE : un problème d'une brûlante actualité :

Le sport est souvent un véhicule d'influences.

En dépit des promesses publiques de 1970, le projet 1971 d'une loi fédérale unique sur les sports propose une centralisation exagérée :

— des liens très étroits avec le Département militaire ; — une concentration inquiétante des pouvoirs ; — une instruction préparatoire, sportive et dirigée à 14 classes d'âge, soit à 1,3 million d'enfants et de jeunes gens de 6-20 ans, dont un million dans les écoles ; — une bureaucratie dispendieuse et, dans l'instruction publique cantonale, un empiètement fédéral bien plus redoutable qu'en 1940, lorsque le peuple a refusé l'obligation de l'instruction préparatoire. Ce projet 1971 rappelle l'organisation dirigiste de l'Allemagne de l'Est, un pays soviétisé.

Voici l'esquisse d'une solution de rechange, qui sépare les pouvoirs, assure à chaque domaine son indépendance, augmente les subsides en réduisant la bureaucratie :

- Loi fédérale I : Ecoles, enseignants, recherche, universités : *Division de la science et de la recherche, DFI.*
- LF II : Sport, santé et hygiène extrascolaires (*sociétés, jeunes, adultes*) : *Service fédéral de l'hygiène publique, DFI.*
- LF III : Compétitions internationales + Macolin : *Dép. féd. des transports et communications et de l'énergie (propagande nationale).*
- le Département militaire garde les sports militaires et de plein air. Cette solution, ou une autre variante décentralisée, convient à nos structures politiques, religieuses et culturelles.

INTRODUCTION

En septembre 1970, le peuple suisse a accepté d'inscrire le sport dans la Constitution fédérale. Il s'agit maintenant de discuter les projets de lois et d'ordonnances qui auront une influence directe sur les budgets fédéral, cantonaux et communaux. C'est dire que chacun est appelé à participer à cette discussion, par la presse et d'autres moyens de communication, car le sport nous concerne tous dans la vie quotidienne.

LE PROJET DE LOI 1971

Voici l'essentiel du projet de loi et de son message, que le Conseil fédéral a l'intention de faire discuter aux Chambres. Il est donc possible de modifier ou de remplacer ce projet.

1. Tous les domaines de l'éducation physique et du sport sont subordonnés au **Département militaire** qui confie ses pouvoirs étendus à l'Ecole fédérale de sport, à **Macolin**, division de ce département.

Le message 1971 (p. 6) promet de passer des domaines au Département de l'intérieur, mais il ajoute aussitôt tant de restrictions que nous avons peine à admettre cette promesse, qui se réaliserait... dans un certain nombre d'années. **Macolin reste un établissement du Département militaire**, car l'article 183 quater de l'Organisation militaire n'est pas supprimé. De plus, dans le mouvement « Jeunesse + Sport », les monitrices toucheraient les allocations pour perte de gain, comme les soldats ; les filles, dès 14 ans, bénéficieraient de l'assurance militaire, du matériel des arsenaux ; la comptabilité, le contrôle, le centre de calcul resteraient du ressort du Département militaire.

2. **L'éducation physique et sportive obligatoire à l'école** est étendue ; le contrôle fédéral passe de 400 000 garçons à un million d'élèves, filles comprises, de 6 à 20 ans.

3. En plus, ce million d'élèves aurait le **sport scolaire** facultatif dans les écoles ; Macolin paierait la moitié des indemnités aux moniteurs.

4. En plus, garçons et filles de 14-20 ans (600 000) pourraient s'entraîner dans le **mouvement Jeunesse + Sport**, soit dans les écoles, soit dans les sociétés. Macolin offre des aides militaires (assurance, matériel, etc.), paie les moniteurs et dirige avec l'aide de ses filiales cantonales, les anciens offices d'enseignement postscolaire/EPGS.

Les enfants de 6-13 ans auraient donc **deux** enseignements parallèles, les élèves de 14-20 ans en obtiendraient **trois** : l'éducation physique et sportive ; le sport scolaire ; Jeunesse + Sport, les deux derniers souvent avec des moniteurs non pédagogues.

5. La Confédération règle et coordonne la **recherche scientifique** et la **formation physique** de tous les enseignants.

Selon un projet de règlement du 1.7.1971, le Département militaire, par sa Commission fédérale de gymnastique et de sport, composée en majeure partie par les fédérations spor-

tives, et par Macolin, interviendrait jusque dans les écoles normales et les universités. La surveillance de l'éducation physique scolaire relève des cantons.

6. Macolin soutient l'**Association nationale d'éducation physique (ANEP)** et quelques-unes de ses fédérations. Ces fédérations, qui forment la majorité dans les autorités de Macolin, répartissent les subsides fédéraux. L'admission de nouvelles fédérations aux subsides sera rendue plus difficile qu'auparavant, du fait du monopole créé en faveur de l'ANEP qui a consacré plus de six millions (du Sport Toto) aux constructions de Macolin.

7. Les **cantons** (et les **communes**) paieront les frais des **constructions sportives** et de l'enseignement nouveau.

La Confédération ne subventionnerait que les centres nationaux et régionaux (par exemple pour les cadres et les jeunes champions).

ASPECTS POLITIQUES

1. Dirigisme

Ce projet de loi rappelle l'organisation centralisée et politisée du sport en Allemagne de l'Est et dans les pays soviétisés. Cf. « Zwanzig Jahre Körperkultur in der DDR », Berlin-Est, 1968 ; H. J. Kramer « Die Körpererziehung im System der marxistisch-sozialistischen Paedagogik, Diss. phil. Münster Wsf 1968 ; de même : « Körpererziehung und Sport in der DDR », Hofmann, Schorndorf, 1969.

2. Le Département militaire et les sports

Avant la votation de 1970, promesse publique avait été faite par des magistrats et fonctionnaires de séparer complètement les sports du Département militaire.

Le Conseil fédéral, dans son message de 1969, p. 9 : « Bereits durch seine Stellung in der Bundesverfassung wird klar, dass Art. 27 quinques dem Erziehungswesen, und nicht der Landesverteidigung, zuzuordnen ist. »

Le directeur de l'Administration militaire fédérale : « Die Abstimmung vom 27. September soll es erlauben, die körperliche Ertüchtigung, angefangen vom Schulturnen bis zum Elitesport, aus der Bezogenheit zur militärischen Ausbildung herauszulösen », « Neue Zürcher Zeitung », 13.9.1970.

Néanmoins, ce projet maintient des liens multiples entre le Département militaire, Macolin et les sports.

3. La souveraineté cantonale de l'instruction publique

« L'éducation physique et sportive dans les écoles, la formation des enseignants et la recherche appartiennent aux autorités et aux établissements de l'instruction publique ». Ce principe a rallié les fédérations des enseignants, les directeurs des gymnases et des écoles normales, la Conférence universitaire suisse, les directeurs cantonaux de l'instruction publique qui ont ajouté : « L'extension des pouvoirs du

Département militaire dans les écoles empiète sur la souveraineté cantonale et doit être repoussée»; ils refusent également toute subordination des études des enseignants au Département militaire et à ses organes. (Gymnasium helveticum, déc. 1964).

4. La politique de la jeunesse et des sports

« Den eidgenössischen Turnvogt will niemand », déclare le chef du Département militaire au Conseil des Etats, le 9.12.1969 (Neue Zürcher Zeitung).

Pourtant ce projet donnerait à Macolin, division liée au Département militaire, des pouvoirs insolites : directives aux cantons et communes (qui paieront), aux sociétés, aux écoles, de la primaire à l'université, aux enseignants de tous degrés, à la recherche scientifique; influence directe sur l'enseignement de 14 classes d'âge, la nouvelle instruction préparatoire sportive (Sport scolaire, Jeunesse + Sport), soit 1,3 million de filles et garçons de 6 à 20 ans, dont un million dans les écoles; subsides aux grandes fédérations; indemnités à plusieurs milliers de dirigeants qui, avec leurs élèves, pourraient se sentir obligés envers la politique de l'Office. « Es ist klar, dass die Eidg. Turn- und Sport-schule als Dienststelle des Bundes für eine von ihr in grossen Teilen erarbeitete Vorlage nicht werben darf. » (Vorunter-richt-Bericht 1969, p. 6). Malgré cette promesse de son vice-directeur, Macolin a mené sa propagande intense pour la votation et les consultations (cf. Vorunterricht-Bericht 1970, p. 9 et 1969, p. 6). Il cherche à faire pression sur les sportifs opposés à sa politique. En mars 1971, il fait émettre des timbres PTT avec un slogan du projet de loi, projet que ni le Parlement ni les électeurs n'ont encore vu. Il se félicite de cette propagande omniprésente (Jugend und Sport, mars 1971, p. 65), pression anticipée et inadmissible sur les Chambres et les électeurs.

Il faut remplacer le projet dirigiste par une solution démocratique.

« Es gilt jeden Zweifel über die Aufrichtigkeit der ge-äusserten Versprechen aus der Welt zu schaffen », écrit la Société suisse des enseignants (Schw. Lehrerverein) au DMF, 30.1.1971. Ces promesses n'ont pas été tenues, parce que cette loi unique voudrait réunir des domaines tout à fait dissemblables sous une direction bien trop centralisée.

Est-il possible, se demande-t-on, d'échapper à une telle main-mise sur la jeunesse, les étudiants et les adultes par un office fédéral et son département? Comment éviter à Macolin et au Département militaire une opposition, voire un référendum, qui grouperait, outre les adversaires traditionnels du DMF (environ un quart de million d'hommes), des étudiants, des éducateurs, des fédéralistes, des catholiques et des protestants de tous les partis et de nos trois régions culturelles, sans compter les femmes qui ont obtenu le droit de vote fédéral?

Plusieurs démocraties occidentales, la Suède, les pays anglo-saxons, l'Allemagne fédérale, etc., ont réparti le sport, véhicule d'influences, sur quelques ministères. En Suisse, **il faut aussi démocratiser le sport et séparer les pouvoirs**. En repoussant le projet dirigiste, en janvier 1971, la Société suisse des Professeurs de l'Enseignement secondaire (Verein Schweiz. Gymnasiallehrer) a demandé au Conseil fédéral de régler par des lois différentes les différents domaines du sport. Voici, à titre d'exemple, l'esquisse d'une solution semblable :

Loi fédérale I

CF 27 quinquies, ch. 1, 4

pour les **écoles**, la **formation des enseignants**, la **recherche** et les **universités**. La **Division de la science et de la recherche**, qui s'occupe déjà des universités et des stages de professeurs, assume le secrétariat et, compte tenu de la péréquation financière, subventionne toutes les prestations (enseignement, recherche, etc) des cantons, communes, universités, écoles.

Loi fédérale II

CF 27 quinquies, ch. 2, 4

pour le **sport et l'hygiène extrascolaires**. Le Service fédéral de l'**hygiène publique**, DFI, distribue les subsides à toutes les organisations (jeunesse, gymnastique, sports, groupements religieux, culturels) selon leurs activités physiques. La subvention est annuelle pour toute fédération qui s'organise elle-même et reste indépendante.

Loi fédérale III

CF 27 quinquies, ch. 2, 3, 4

pour les **compétitions sportives internationales**. Le **Département fédéral des transports et communications et de l'énergie**, auquel le Conseil fédéral a attribué l'organisation des Olympiades en 1969, prendra en charge ce secteur (= propagande pour la Suisse), y compris Macolin, qui accorde, depuis longtemps, une grande importance aux sports de haute compétition.

Le **Département militaire**, Groupe de l'Instruction, conserve les sports militaires et de plein air, ainsi que l'épreuve physique du recrutement, avec l'aide des offices cantonaux EP GS, rendus à leur fonction d'origine. Pour les jeunes filles, des activités facultatives (alpinisme, natation, camps, etc.), seraient possibles par l'art. 22 bis CF, Protection civile.

Chaque domaine serait ainsi indépendant et libre, sans subir de pressions extérieures. La bureaucratie serait réduite et les subsides d'autant plus grands. Les fédérations (par exemple SFG, SATUS, SKTSV, etc.), toucheraient des subsides par les lois II, III et militaire, selon leurs activités. Tous les groupements de jeunesse, de tendance religieuse, etc., recevraient une aide, de même chaque canton, commune, école. Ainsi le sport serait dépolitisé et décentralisé, sans monopole. Cette solution, ou une autre variante démocratique, conviendrait mieux aux structures religieuses, linguistiques et culturelles de la Suisse qu'un projet dirigiste. Nous refusons une mise au pas en politique, dans les affaires culturelles; nous la repoussons d'autant plus dans les sports.

CONCLUSION

La Suisse, qui consacre chaque année plus d'un milliard à tous les domaines du sport et de l'éducation physique, est un des premiers pays du monde en ce qui concerne le nombre et la qualité des constructions de sports (avis de Macolin); dans ses écoles, l'éducation physique et le sport, le plein air et l'étude du milieu sont réalisés de manière exemplaire, comparativement aux démocraties d'Europe et d'Amérique, grâce à l'autonomie des cantons et à l'aide des enseignants. Les sports populaires et de compétition sont relativement très bien développés. Cette constatation, faite à l'étranger, nous incite à faire mieux encore, mais dans le respect des autres disciplines scolaires et de l'éducation générale, de nos trois cultures et de l'indépendance de nos écoles face à toute pression extérieure.

Louis Burgener.

L'éducation physique dans l'œuvre de Rousseau

Nous présentons aujourd'hui, pour étayer le projet de programme CIRCE de gymnastique, des passages d'un excellent article de M. Louis Burgener publié dans le *Gymnasium Helveticum*. Que M. Burgener soit remercié, ici, de prêter sa collaboration à l'« Educateur ». (Voir aussi : *SPORT* et *ECOLE* : un problème d'une brûlante actualité).

1. LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

1.1. L'éducation physique est intégrée à l'éducation générale

Cette intégration est si parfaite qu'il est souvent difficile de reconnaître l'éducation proprement physique, tant elle reste liée à tout acte éducatif, également chez les jeunes filles.

« Tous ceux qui ont réfléchi sur la manière de vivre des anciens attribuent aux exercices de la gymnastique cette vigueur de corps et d'âme qui les distingue le plus sensiblement des modernes. La manière dont Montaigne appuie ce sentiment montre qu'il en était fortement pénétré... Le sage Locke, le bon Rollin, le savant Fleury, le pédant de Crouzaz, si différents entre eux dans tout le reste, s'accordent tous en ce seul point d'exercer beaucoup les corps des enfants. C'est le plus judicieux de leurs préceptes ; c'est celui qui est et sera toujours le plus négligé. »

1.2 Elle prépare et accompagne la formation intellectuelle

La vigueur et l'intelligence sont-elles compatibles ? Non seulement Rousseau en est persuadé, mais il est, sauf erreur, le premier pédagogue qui ait fait participer les exercices physiques d'une manière si parfaite à la formation intellectuelle : chez lui, le mouvement devient ainsi créateur d'intelligence. La raison sensitive, résultat de la toute première gymnastique, constitue la base et l'assiette indispensables de la raison intellectuelle. Privée du corps, la raison resterait sans prise directe sur les choses. Mais ce corps ne peut plus s'isoler, rester neutre ; réclamer son autonomie par rapport à l'intelligence et à l'âme.

« Voulez-vous donc cultiver l'intelligence de votre élève, cultivez les forces qu'elle doit gouverner. Exercez continuellement son corps, rendez-le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable ; qu'il travaille, qu'il agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement ; qu'il soit homme par la vigueur, et bientôt il le sera par la raison... C'est une erreur bien pitoyable d'imaginer que l'exercice du corps nuise aux opérations de l'esprit ; comme si ces deux actions ne devaient pas marcher de concert, et que l'une ne dût pas toujours diriger l'autre ! »

1.3 Elle est indispensable à l'éducation morale

« Il faut que le corps ait de la vigueur pour obéir à l'âme : un bon serviteur doit être robuste. Je sais que l'intempérance excite les passions ; elle exténue aussi le corps à la longue... Plus le corps est faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit... »

Un corps débile affaiblit l'âme. »

L'effort physique éloigne-t-il les passions mauvaises et le sport violent serait-il une cure d'âme ? Rousseau se persuade de l'action bénéfique des jeux modérés et des exercices de plein air ; à ce point de vue, la pédagogie moderne lui donne raison. Jean-Jacques opte pour les activités assez rudes, exposées aux intempéries, car elles préparent à la liberté et à l'autonomie. Mais celles-ci ne se maintiennent que si elles continuent de s'appuyer sur un corps sain et une intelligence vive, liés à la formation morale.

1.4 Elle facilite le retour à la nature

Aux yeux de ses contemporains et de leurs successeurs immédiats, Rousseau attribue une part essentielle à l'éducation physique dont il ordonne les activités avec beaucoup de méthode : préparation sensorielle, contact avec la nature dans un site tranquille, gymnastique appliquée au terrain, observation des phénomènes, hygiène et vie en plein air, travaux manuels et apprentissage d'un métier. L'enfant se forme peu à peu grâce aux « choses » arrangées par le précepteur. A ce titre, l'éducation physique devient l'instrument privilégié du retour à la nature, un instrument qui gardera son efficacité tout au long de l'existence humaine, comme en témoignent le lyrisme et une communion parfaite entre le paysage et l'âme heureuse :

« Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose dire, que dans ceux (les voyages) que j'ai faits seul et à pied... La vue de la campagne, la succession des sites agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé... tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de pensée, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres... Je dispose en maître de la nature entière ; mon cœur errant d'objet en objet s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux. »

2. LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

2.1. L'éducation des sens

« Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive ; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle ; nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. »

Tout dépend donc des sens et de leur entraînement progressif et continu, car ils s'émoussent s'ils ne sont plus exercés. Jean-Jacques s'arrête avec délectation à l'éducation sensorielle, multiplie les anecdotes en les illustrant de récits plus longs et de tendres souvenirs de jeunesse. Il recommande les jeux de nuit et raconte qu'enfant, il dut aller chercher la bible du pasteur Lambercier dans l'obscurité du temple. Parmi les pédagogues célèbres, Rousseau est peut-être le seul, avec Baden-Powell, à consacrer tant de pages à la formation sensorielle, base de toute éducation physique, intellectuelle et morale.

2.2. Jeux et sports en plein air

Les prédécesseurs de Rousseau avaient en vue la formation d'un gentleman, d'un homme de condition, bien à l'aise dans une classe élevée. Quoique élevé seul, Emile sera un honnête homme sans aucun privilège social. Son éducation physique comprend l'équitation, la danse, les armes dans une mesure restreinte, utile à tout citoyen. Par contre, elle s'étend à tous les exercices et jeux offerts par le milieu. Un même souci de joie de vivre, de retour à la nature et d'efficacité vitale dicte la méthode et les exercices.

« Armons toujours l'homme contre les accidents imprévus. Qu'Emile... sache sauter en éloignement, en hauteur, grimper sur un arbre, franchir un mur... J'en ferais l'émule d'un chevreuil plutôt qu'un danseur de l'Opéra. »

Par ailleurs, l'enfant, puis le jeune homme seront initiés aux jeux et aux sports des adultes, bien entendu avec toutes les précautions dictées par l'âge et les facultés. Comme ces activités se pratiquent en société, Jean-Jacques leur accorde

une importance peut-être inattendue dans son livre *Emile*. Mais n'a-t-il pas joué lui-même au mail sur la plaine de Plainpalais et participé à tous les jeux de ses camarades genevois ?

2.3. La résistance et la survie

« Pourvu qu'on ne passe pas la mesure de leurs forces, on risque moins à les employer qu'à les ménager. Exercez-les donc aux atteintes qu'ils auront à supporter un jour. Endurcissez leurs corps aux intempéries des saisons, des climats, des éléments ; à la faim, à la soif, à la fatigue... On ne peut donc rendre un enfant robuste sans exposer sa vie et sa santé, et quand il y aurait quelque risque, encore ne faudrait-il pas balancer. »

Quand on connaît la prudence de Rousseau en éducation intellectuelle et morale, on s'étonne quelque peu de sa hardiesse dans les exercices physiques. Mais l'enjeu — une vie plus longue, la réduction des maladies, l'aisance physique et les vertus civiques — n'en vaut-il pas la peine ? Ce risque calculé s'avère moins grand dans un milieu « préparé » par le précepteur et placé en pleine nature.

3. L'ÉDUCATION PHYSIQUE DANS LA COMMUNAUTÉ NATIONALE

3.1. Les écoles publiques

Avant et après la publication d'*Emile*, Rousseau a expressément reconnu la nécessité des écoles publiques, car elles donnent aux âmes « la forme nationale ».

« Dans tous les collèges il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfants. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non seulement pour former des tempéraments robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral, qu'on néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains qui sont autant de paroles perdues. »

3.2. Les fêtes populaires

Si Rousseau confie aux écoles la gymnastique, la connaissance du pays et l'éducation civique, il recommande, pour l'ensemble de la population, des fêtes et des réunions propres à exalter la communion des classes sociales. Les fêtes seront animées par des exercices physiques et des compétitions sportives suscitant l'émulation, bien que Rousseau se soit défendu, dans *Emile*, de comparer ce garçon à d'autres élèves, mais simplement à ses propres progrès, de peur de provoquer de la jalousie.

« Les parents qui préféreront l'éducation domestique, et feront élever leurs enfants sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices (physiques et publics)... Car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité... »

« Pourquoi, sur le modèle des prix militaires, ne fondons-nous pas d'autres prix de gymnastique, pour la lutte, pour la course, pour le disque, pour divers exercices du corps ? Pourquoi n'animerions-nous pas nos bateliers pour des joutes sur le lac ? »

3.3. Les institutions civiles

« Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font

être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondé sur des habitudes impossibles à déraciner. »

La République s'attache le peuple par l'excellence des lois, le bien-être général, la vertu des citoyens, les écoles et les fêtes populaires. Dans cet ensemble, les institutions sociales, politiques et militaires, indissolublement liées dans le cœur et l'esprit de Rousseau, concourent toutes au bien de la Cité.

« Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève, 1727 », cette inscription que le jeune homme traça sur la muraille du château de Begnins, non loin de Genève, illustre son attachement durable à sa cité, qu'il n'a jamais revue « sans sentir une certaine défaillance de cœur qui venait d'un excès d'attendrissement ». Jean-Jacques, qui fut cadet, puis probablement soldat inscrit dans la milice de son quartier, entend que tout citoyen serve la cité dans les milices, les conseils et les autres institutions.

4. LA THÉORIE

En éducation physique, la formation sensorielle, précédant les exercices physiques, prépare, puis accompagne et soutient l'éducation intellectuelle et morale. Rousseau ne présente pas un manuel, mais un traité théorique dans lequel il cite cependant de nombreux exemples d'hygiène, de jeux, de sports et d'exercices de plein air, sans oublier les travaux manuels et l'apprentissage d'un métier artisanal. Tous ces aspects démontrent à quel point l'éducation physique facilite le contact permanent avec les choses. Pour les adeptes de Rousseau, les exercices physiques représentent le moyen le plus direct et le plus efficace d'atteindre à l'état de nature et de donner une assiette sûre à l'esprit et à l'âme. D'ailleurs cette éducation physique diffère d'un individu à l'autre ; elle subit des changements quand elle est enseignée dans les écoles où elle doit se soumettre à des impératifs sociaux. Pour les enfants républicains, Jean-Jacques, sensible à ses souvenirs genevois, demande surtout des jeux en commun et des fêtes ; s'il ne reprend pas expressément les activités de plein air et la gymnastique appliquée à la campagne, c'est que ces exercices, déjà décrits dans *Emile*, valent de manière implicite.

Dans le choix des disciplines physiques, sauf pour l'éducation sensorielle, Rousseau emprunte bien des idées à d'autres auteurs qu'il signale avec sa sincérité coutumière. Son originalité apparaît ailleurs : Chez Rousseau, la gymnastique dans son acception la plus large perd sa fonction ancillaire et traditionnelle ; elle entre comme élément essentiel dans l'éducation générale à laquelle elle se trouve dorénavant liée. L'éducation physique « attache l'esprit aux choses », l'empêche d'errer ; elle crée une espèce d'intelligence corporelle. L'éducation générale commence et se poursuit par l'intermédiaire du corps, ce qu'on désigne en allemand par « die ganzheitliche Erziehung über den Leib ».

Tout exercice physique qui ne satisfait pas à cette exigence est ainsi exclu de l'éducation physique. En établissant un rapport nouveau et plus aisé entre l'homme et son milieu, celle-ci devient un élément constitutif de l'état de nature. D'abord raison sensitive et totale chez l'enfant, elle reste présente et nécessaire dans tout acte humain de l'adulte. Certes, Rousseau ne rédige pas un manuel avec des exercices et des conseils détaillés. Ce qu'il apporte est bien plus précieux : une intégration complète de la gymnastique dans l'éducation et la culture humaines. Dorénavant, la gymnastique devra se conformer, dans tous ses aspects pédagogiques, aux besoins et aux postulats de l'éducation et de la culture ; elle perdra son indépendance foraine en accédant à sa mission éducative et culturelle.

COORDINATION ROMANDE

Projet de programme romand d'éducation physique pour les 4 premières années

PREMIÈRE PARTIE — GÉNÉRALITÉS

1. DÉFINITION

- 1.1 Par son action sur le développement physique, intellectuel et moral, l'éducation physique fait partie intégrante de l'éducation générale.
- 1.2 L'enseignement de la gymnastique et des sports ne saurait donc être considéré comme une fin en soi, mais il doit apporter sa contribution à la formation de la personnalité complète de l'enfant.
- 1.3 Cette contribution est fondamentale si l'on admet que l'épanouissement de l'esprit est favorisé par la santé du corps et surtout que l'acte moteur est un des moyens indispensables au développement de l'intelligence, de la personnalité.

2. BUTS DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

2.1 Entretenir et développer les capacités physiques → action sur la santé

Les leçons d'éducation physique doivent compenser la diminution des activités physiques naturelles, conséquence du développement de la technique. De plus, par des exercices appropriés, ces leçons peuvent prévenir certaines mauvaises tenues, voire des déformations squelettiques graves.

- 2.1.1 **Action sur le cœur.** Par des activités intenses, brèves et fréquemment répétées, ainsi que par un entraînement progressif à l'endurance, le cœur se fortifie et travaille plus économiquement. Le volume sanguin mis en circulation augmente et favorise le travail musculaire (amélioration de la digestion, par exemple).
- 2.1.2 **Action sur le système respiratoire.** Le travail musculaire, par la course et la natation en particulier, améliore le système respiratoire. Une bonne technique de respiration met en activité une plus grande surface alvéolaire et augmente les échanges. Le développement de la capacité pulmonaire exerce une influence bénéfique sur la tenue.
- 2.1.3 **Action sur le système nerveux.** L'exercice physique développe les réflexes et raccourcit le temps de réaction. Les liaisons nerveuses s'améliorent, d'où une meilleure coordination des mouvements. La création d'automatismes rend le travail plus économique.
- 2.1.4 **Action sur la musculature.** Le muscle qui travaille exige un apport de sang plus considérable que le muscle au repos. Il reçoit donc davantage de substan-

ce nutritive et se développe. On sait l'importance d'une bonne musculature dorsale et abdominale sur la tenue.

- 2.1.5 **Action sur le squelette.** Une bonne position de la charpente osseuse dépend d'un développement équilibré de la musculature.

2.2 Rechercher une meilleure disponibilité corporelle et intellectuelle → développer la psychomotricité et les facultés d'adaptation.

- 2.2.1 Par la recherche du geste juste, par les exercices d'expression et de création corporelles, par les exercices d'équilibre et d'adresse, nous assurons à l'enfant un corps disponible.
Cette disponibilité corporelle se traduit par l'aisance et la maîtrise du mouvement. Or, cette éducation motrice est associée au développement psychique et intellectuel de l'enfant. Nous améliorons donc son système psychomoteur.

- 2.2.2 De plus, l'éducation physique peut participer dans une très large mesure au développement de l'esprit de décision et au pouvoir d'adaptation de l'enfant. Une leçon bien conçue placera l'enfant dans des situations variées et l'incitera à s'y adapter. Les problèmes posés peuvent être très complexes et faire intervenir plusieurs composantes (dans des situations de jeux, par exemple). Cette démarche intellectuelle doit être très rapide et se traduire par un acte moteur qui est souvent autocorrectif.
Ces deux aspects de l'éducation physique en font une discipline fondamentale qui devrait être à la base de toute action pédagogique.

2.3 Participer à l'éducation morale et sociale → développer la sociomotricité.

La variété des disciplines de l'éducation physique place l'enfant dans des situations sociales très diverses que l'éducateur doit exploiter. Ainsi, l'enfant pourra être incité :

- 2.3.1 à se surpasser lorsqu'il est confronté à un monde matériel (lorsqu'il court, saute, lance, nage, skie, etc.). Cette notion de dépassement de soi-même se retrouve dans la plupart des activités humaines. Le développement du courage, de la volonté sera bénéfique à d'autres secteurs. Mieux que dans d'autres domaines, l'enfant a la possibilité, par le contrôle des performances, de mesurer de façon tangible les résultats de ses efforts ;
- 2.3.2 à maîtriser ses impulsions naturelles lorsqu'il est opposé à un adversaire ;
- 2.3.3 à respecter des règles, qu'il s'agisse de règlements d'athlétisme, de règles de jeux, de règles de combats ;
- 2.3.4 à s'intégrer dans une équipe lorsqu'il participe à des épreuves ou des jeux collectifs. Cette intégration a de

nombreuses incidences sur le comportement individuel ;

2.3.5 à mieux connaître les éléments naturels et à s'y adapter en pratiquant des activités sportives variées de plein air ;

2.3.6 à se préparer à la vie des loisirs : cet élément n'est pas à négliger lorsqu'on constate que les loisirs deviennent un véritable « phénomène social » de notre époque, car des loisirs mal orientés peuvent être une source de dégradations sociales inquiétantes. Dans le cadre même de l'éducation aux activités sportives l'enseignant a une très grande responsabilité, car il faut être conscient que le sport peut être générateur du meilleur comme du pire.

3. MÉTHODE

Notre enseignement se donne conformément aux manuels officiels.

3.1 La leçon type

3.1.1 Mise en train

Elle implique réchauffement musculaire, prise de contact entre maître et élèves, utilisation de l'espace par des déplacements libres ou par groupes, rythmés ou non, amélioration des réactions.

3.1.2 Education du mouvement et de la tenue

Elle vise à assouplir, à fortifier la musculature et les articulations. Les exercices sont exécutés en recherchant :

- la totalité du mouvement ;
- le départ du mouvement du centre de gravité et sa transmission aux extrémités ;
- l'économie des forces par l'emploi judicieux du poids du corps ;
- l'utilisation de l'espace ;
- une forme rythmée où alternent la contraction et la décontraction.

Cette éducation du mouvement amène tout naturellement une bonne coordination qui est la base du succès dans toutes les autres activités physiques.

3.1.3 Entraînement des aptitudes physiques

Il se fait par la pratique d'activités naturelles : courir, sauter, lancer, grimper, franchir, rouler, tirer, pousser, se suspendre, se déplacer en équilibre.

Durant cette phase de la leçon, nous cherchons à développer avant tout :

- les organes vitaux (cœur, poumons) ;
- la justesse et le contrôle du geste ;
- le courage, la volonté, l'esprit de camaraderie.

3.1.4 Jeu

Il est un élément important de la leçon type que nous utilisons pour développer :

- la maîtrise de soi ;
- l'adresse, l'agilité ;
- la mobilité, l'aisance dans les déplacements ;
- l'esprit de décision, les facultés d'adaptation ;
- l'esprit communautaire.

Chaque partie de la leçon a bien sûr des effets physiologiques qui développent les capacités physiques et améliorent la santé.

3.2 Les activités sportives

En complément ou en remplacement de cette leçon de base, nous pratiquons différents sports selon la saison ou les conditions locales : ski, patinage, natation, exercices dans le terrain.

Remarques

Toute activité sportive est aussi orientée pour atteindre les trois buts énoncés précédemment.

Il ne suffit pas de faire courir, sauter ou jouer. L'école doit utiliser consciemment ces activités à des fins éducatives.

La recherche de la performance est un moyen efficace, mais non le but premier de l'éducation physique scolaire.

4. QUELQUES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

4.1 L'éducation physique est, en principe, dirigée par le maître de classe

L'éducation physique, fondée sur le développement de la psychomotricité, est fondamentalement liée aux disciplines intellectuelles et dirigée, si possible, par le maître de classe.

Les spécialistes peuvent intervenir en tant que conseillers ou collaborateurs.

4.2 Les enfants ont soif de mouvement

Le besoin de mouvement, d'activité est inné chez le jeune enfant. Or, l'école et les conditions d'existence en milieu urbain ne permettent plus à l'enfant de se dépenser physiquement.

La leçon d'éducation physique sera conçue de manière à assouvir cette soif de mouvement. Donc, pas de discours, pas de files d'attente, mais un travail intense, de la transpiration, une saine fatigue.

4.3 Dirigisme ou participation ?

Trop longtemps, on a cru qu'éduquer consistait à imposer sa volonté et sa propre vision des choses. La gymnastique scolaire en a été un vivant exemple. Or, la disponibilité corporelle ne peut s'acquérir que si la leçon d'éducation physique laisse à l'enfant la possibilité :

- d'exercer son imagination ;
- de prendre lui-même des décisions et des initiatives ;
- d'affiner un mouvement qui lui est personnel et qui dépend de sa morphologie, de son tempérament.

Le rôle du maître consiste à organiser le travail, à proposer des activités, à encourager, animer, surveiller, corriger.

4.4 Une leçon vivante, variée, joyeuse

L'éducation du mouvement et de la tenue, par exemple, qui demande beaucoup de concentration, sera rendue attrayante si l'on utilise des engins à mains variés, si l'on intercale des déplacements et propose un accompagnement musical.

4.5 Bon dosage des difficultés

Comme pour tout apprentissage, il est important d'établir une progression dans les difficultés. Des exercices trop difficiles découragent et sont une

cause d'accidents. Des exercices trop faciles n'offrent plus d'attraits.

Les possibilités physiques étant très variables d'un élève à l'autre, le maître doit prévoir, pour chaque activité, une gamme de difficultés pouvant satisfaire les plus faibles comme les plus forts. Il peut varier la hauteur de l'engin, les exigences quant au perfectionnement du geste et même, dans certains cas, la nature de l'exercice.

4.6 Prendre les mesures de sécurité nécessaires

Le travail aux agrès, la pratique de certains sports peuvent provoquer des accidents parfois graves si le maître ne prend pas les mesures de sécurité indispensables :

- utilisation des tapis pour le travail aux agrès ;
- apprentissage de l'entraide, de la surveillance mutuelle ;
- bon dosage des difficultés ;
- connaissance du terrain et de ses dangers pour le travail en plein air ;
- mesures particulières en montagne, en natation et à ski.

4.7 Avoir un programme

Il est indispensable de se fixer des buts clairs et précis tant à long terme (buts annuels, trimestriels) qu'à court terme (buts mensuels, but pour la leçon).

4.8 Le costume de gymnastique — La douche

Le port d'une tenue adéquate s'impose pour le maître et les élèves pour des raisons d'ordre pratique autant qu'hygiénique et psychologique.

La leçon de gymnastique se termine par la douche car, pour des raisons d'hygiène d'abord, le corps doit être débarrassé de sa transpiration. De plus, la douche favorise la relaxation musculaire et calme la tension nerveuse. Il vaut donc la peine de lui consacrer quelques minutes (pas plus de 5 si l'on dispose de douches en tunnel). Ces soins corporels en fin de leçon sont plus importants que les exercices qu'on leur sacrifie.

4.9 Dispenses médicales

Les élèves dispensés sont souvent ceux qui ont le plus besoin de la leçon d'éducation physique. Nous souhaitons une étroite collaboration avec le corps médical qui devrait établir des dispenses partielles dans tous les cas possibles.

4.10 La note

L'éducation physique doit être intégrée au système d'appréciation en vigueur pour les autres branches, sinon elle risque d'être dévalorisée ou mise à l'écart. Cependant, la taxation est très complexe et ne peut se fonder exclusivement sur des performances. Elle devrait tenir compte aussi :

- des progrès réalisés dans la justesse du geste, la coordination des mouvements et les performances ;
- de l'effort de volonté fourni pour se surpasser ;
- de l'esprit de camaraderie.

On évitera ainsi de pénaliser et de décourager les moins favorisés physiquement par la nature, tout en revalorisant les aspects éducatifs de cette discipline. Cette manière de procéder implique de la part du

maître une observation, une étude des comportements, une connaissance approfondie de ses élèves. Une simple application de barèmes ne suffit pas.

De plus, le maître qui veut apprécier un progrès doit, au préalable, tout mettre en œuvre pour l'obtenir. Systématiquement, il enseignera la manière de perfectionner un geste, un déplacement, un comportement.

4.11 Concours, tournois

Le contrôle des performances, les concours sont des éléments intimement liés à toute pratique sportive. Vouloir les écarter reviendrait à supprimer ce désir de dépassement personnel et cette émulation qui aiguillonnent les volontés.

En outre, une éducation physique scolaire qui ignorerait totalement un aspect capital des activités sportives des adultes manquerait à sa mission qui consiste à préparer l'enfant à la vie.

Une éducation du comportement des sportifs et des spectateurs est indispensable.

Pour y parvenir, le maître s'efforcera :

- de situer à sa juste valeur la signification d'un résultat ;
- d'apprendre la modestie aux vainqueurs ;
- d'organiser des concours d'équipes plutôt qu'individuels.

5. MOYENS

5.1 Temps réservé à l'éducation physique scolaire

Une condition primordiale à l'efficacité de l'éducation physique est la fréquence rapprochée des entraînements.

La sous-commission propose un minimum de trois leçons hebdomadaires complétées par deux après-midi de plein air par mois, aussi bien pour les filles que pour les garçons (ceci en accord avec le projet de la future loi fédérale).

5.2 Equipements

5.2.1 Terrain

Chaque école doit disposer au moins :

- d'une aire d'évolutions (minimum 15 m. × 30 m.) ;
- d'un portique comprenant perches et barres fixes ;
- de fosses pour les sauts.

5.2.2 Salles

Nos conditions climatiques nous empêchent malheureusement, durant de nombreuses semaines, d'organiser régulièrement des leçons en plein air. Les groupes scolaires doivent, en conséquence, comprendre des salles de gymnastique. Il faut prévoir une de ces salles pour 10 classes.

Pour les communes disposant déjà de deux salles de gymnastique, un bassin d'enseignement de la natation peut remplacer la troisième salle.

Les petites communes pourront construire des salles polyvalentes.

5.2.3 Petit matériel

Du petit matériel, d'une leçon à l'autre soigneusement conservé dans une armoire, est également indispensable. Le minimum à prévoir pour les années 1 à 4 est le suivant :

- 30 petites balles
- 15 balles de cuir, 80 g.
- 2 balles « chasseur »
- 15 ballons légers (plastique ou « gymnastique féminines », gonflables)
- 2 ballons No 3
- 2 ballons No 4
- 20 sautoirs rouges
- 20 sautoirs bleus
- 20 sautoirs jaunes
- 30 cerceaux de bois
- 8 témoins
- 2 élastiques de saut
- 2 cordes « magiques »
- 30 cordes à sauter
- 2 longues cordes (15 m.)
- 1 corde de traction
- 8 piquets de démarcation
- 2 « chevillères » blanches sur dévidoir (50 m.)
- 30 massues
- 1 pompe à ballons
- 1 tambourin (ou autre instrument à percussion)
- 1 ruban métrique
- 1 chronomètre.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS A ATTEINDRE

Remarque liminaire

Les exigences minimales, les directives de détail peuvent varier d'un canton à l'autre selon les conditions et les moyens de chacun. Cependant, nous avons tenu à établir un exemple d'objectifs annuels.

1. OBJECTIFS A ATTEINDRE EN 1^{re} ANNÉE PRIMAIRE

A. MISE EN TRAIN (manuel II, pp. 12 à 17)

Contrôle de la démarche, rythme, utilisation de l'espace, formations variées, exercices de réaction.

B. ÉDUCATION DU MOUVEMENT ET DE LA TENUE (manuel II, pp. 18 à 25)

Assouplissement : torse, hanches.

Elongation : torse, hanches.

Musculation : dos, abdomen, hanches, pieds.

Coordination.

Mobilité.

Dépistage des déficiences statiques (dos, hanches, pieds).

Conseils méthodologiques :

Utiliser le plus possible les petits engins tels que cordes, cerceaux, balles, ballons, sautoirs, massues qui rendent la leçon attrayante et qui développent l'adresse et l'agilité des élèves. Donner aux enfants l'occasion de rechercher de nouvelles formes en faisant preuve d'imagination.

C. ATHLÉTISME

1. Course (manuel II, pp. 59, 61, 62, 66)

Concours de vitesse par classe ou par groupes, sur distances courtes (20-30 m.).

Nombreux jeux de courses. Par exemple : homme noir, course aux numéros, poursuite à la chaîne, vol des colombes, etc.

Conseil méthodologique :

Intercaler des temps de repos.

2. Saut

Sauts en longueur et en hauteur par-dessus des obstacles naturels et des engins les plus divers.

Automatisation d'une chute souple, en particulier par des sauts en profondeur.

Conseils méthodologiques :

Organiser le travail de façon très vivante, avec participation simultanée du plus grand nombre d'élèves. Pas de comparaison entre les performances individuelles.

3. Lancer - Recevoir (manuel II, pp. 26 et 27)

Lancer et recevoir des balles légères de différentes grosseurs (ballons exclus) en recherchant la distance et la précision.

Lancer d'une main et par le haut.

6. FORMATION DU CORPS ENSEIGNANT

6.1 Instituteurs, institutrices

Chaque instituteur, chaque institutrice reçoit une formation spéciale et un entraînement pour enseigner l'éducation physique. Les programmes sont fixés par la Confédération.

Il serait souhaitable que chaque maître secondaire reçoive aussi quelques notions d'enseignement de l'éducation physique de manière à pouvoir collaborer à la direction des après-midi sportifs.

6.2 Spécialistes

La formation des spécialistes est affaire de la Confédération et des universités.

6.3 Cours de perfectionnement

Chaque canton est tenu d'organiser des cours de perfectionnement. Il est en effet important que, périodiquement, maîtres et maîtresses qui enseignent l'éducation physique renouvellent leur programme et leurs méthodes. Ces cours constituent un moyen très efficace d'améliorer la qualité de l'enseignement. Leur fréquence doit être rapprochée.

Relevons aussi la très grande variété des cours organisés par les associations cantonales et la Société suisse des maîtres de gymnastique. La sous-commission recommande vivement au corps enseignant d'utiliser ce moyen de perfectionnement.

6.4 Appui pédagogique

Nous le concevons sous la forme de conseillers régionaux. Ces maîtres d'éducation physique auraient pour tâche de collaborer régulièrement avec les instituteurs, d'établir avec eux un programme de travail adapté aux conditions locales et surtout de conseiller ceux qui rencontrent des difficultés.

Conseils méthodologiques :

Exercices organisés avec une intense participation de toute la classe et un matériel varié. Ils peuvent se faire sous forme de jeux de lancer. Par exemple : « rollmops ».

**D. ENGINS - GYMNASTIQUE AU SOL
ENGINS****1. Perches** (manuel II, pp. 42 et 43)

Croisement des jambes (une dessus, une dessous).

Grimper pendant 6 secondes.

Suspension aux perches : pédaler.

Suspension aux perches obliques : se balancer en avant, en arrière.

Conseil méthodologique :

Utiliser, en principe, les perches obliques.

2. Espaliers (manuel II, pp. 40 et 41)

S'accoutumer à la hauteur, vaincre la peur.

Suspension faciale.

3. Anneaux (légèrement au-dessus de la tête) (manuel II, pp. 53 et 54)

Courir en avant, balancer en arrière en suspension fléchie.

Courir en avant, balancer en arrière en levant les genoux.

Conseil méthodologique :

Exercices d'accoutumance aux anneaux, à des hauteurs diverses, à l'arrêt et en mouvement.

4. Barre fixe (hauteur de poitrine) (manuel II, pp. 46 à 50)

Sauter à l'appui, tourner en avant.

Tourner en arrière en passant les jambes entre les bras et retour.

Suspension par les jarrets.

Conseils méthodologiques :

Utiliser les tapis. Prises correctes des mains (pouces opposés aux autres doigts). Consacrer les premières leçons à la mise en place des engins.

5. Mouton-caisson - Barres parallèles (manuel II, pp. 43 à 45)

A utiliser comme obstacles.

Conseil méthodologique :

Utiliser les tapis.

6. Bancs (manuel II, pp. 36 à 39)

Équilibre (poutrelle), saut facial avec appui, glisser d'un bout à l'autre du banc sur le dos, jambes fléchies, en se tirant avec les mains (idem sur le ventre).

Conseil méthodologique :

Vérifier l'état des bancs.

GYMNASTIQUE AU SOL

Culbute en avant.

Rouler de côté.

Culbute en arrière.

Chandelle.

Conseils méthodologiques :

Tapis. Possibilité d'introduire les culbutes sur sol incliné.

E. JEUX (manuel II, pp. 62 à 70)

Poursuites.

Muraille de Chine.

Balle assise.

Balle chasseur (1 chasseur).

Jeux mentionnés dans le texte ci-dessus.

Etude de deux rondes.

**2. OBJECTIFS A ATTEINDRE
EN 2^e ANNÉE PRIMAIRE****A. MISE EN TRAIN** (manuel II, pp. 12 à 17)

Contrôle de la démarche et du style de course (voir 1^{re} année).

B. ÉDUCATION DU MOUVEMENT ET DE LA TENUE
(manuel II, pp. 18 à 25)

Voir 1^{re} année.

Conseils méthodologiques :

Voir 1^{re} année.

C. ATHLÉTISME**1. Course** (voir 1^{re} année) (manuel II, pp. 59, 61, 62, 66)

Concours de vitesse par classe ou par groupes, sur distances courtes.

Départs rapides, sous forme de jeux de réaction. Par exemple : le jour et la nuit, la course poursuite.

Courses d'estafettes simples autour d'un objet, avec précision dans les relais.

Formes variées de courses d'obstacles (peu d'obstacles).

Conseils méthodologiques :

Contrôle du style de la course. Pour les relais, utiliser une balle, un sautoir (pas de témoin).

2. Saut

Répétition des exercices de l'année précédente.

Saut en hauteur de face avec élan de 5 mètres ; chute pieds joints.

Saut en longueur. Atteindre une zone déterminée ; appel à l'intérieur d'une zone fixée (60-70 cm.).

Enchaîner un saut en profondeur, un mouvement de ressort et une culbute en avant.

Conseils méthodologiques :

Tapis. Limiter l'élan (environ 10 m.).

3. Lancer - Recevoir (manuel II, pp. 26 et 27)

Répétition des exercices de l'année précédente.

Lancer par le haut, en utilisant différents objets (balles, ballons, cordes à sauter pliées en quatre et nouées, boules de neige, pives, etc.).

Conseils méthodologiques :

Le bras droit lance, le pied gauche est en avant. Concours, par groupes, de lancer à distance et d'adresse. Lancer et recevoir par couples. Jeux de lancer, par exemple : ballon et balle par-dessus la corde.

**D. ENGINS - GYMNASTIQUE AU SOL
ENGINS****Conseils méthodologiques généraux :**

Vérifier l'état du matériel.

Utiliser les tapis.

Tous les élèves sont actifs ; pas de file d'attente.

Apprendre aux élèves à s'entraider et à se surveiller mutuellement.

1. Perches (manuel II, pp. 42 et 43)

Croisement des jambes.

Serrer la perche entre les genoux.

Grimper pendant 8 à 10 secondes (maximum pour les faibles).

Prise à 2 perches, hauteur d'épaules : tourner en arrière à la station et retour.

Conseils méthodologiques :

Utiliser, en principe, les perches obliques. Pas de course de vitesse à la descente.

2. Espaliers (manuel II, pp. 40 et 41)

Exercices en suspension dorsale et faciale.

En suspension : un tour complet sur soi-même en posant les pieds.

Conseils méthodologiques :

Nombreux déplacements en tous sens, sous forme de jeux. Diverses combinaisons espaliers-bancs.

3. Anneaux (jusqu'à hauteur de suspension) (manuel II, pp. 53, 54)

Courir en avant, balancer en arrière en suspension fléchie. Anneaux hauteur d'épaules : culbute en avant et en arrière.

Anneaux hauteur de suspension : toupie.

4. Barre fixe (hauteur d'épaule) (manuel II, pp. 46 à 50)

Sauter à l'appui, tourner en avant ; descente contrôlée.

Suspension par les jarrets : lâcher les mains.

Conseils méthodologiques :

Utiliser les tapis. Prise correcte des mains (pouce opposé aux autres doigts).

5. Mouton - caisson (manuel II, pp. 43 à 45)

Exercer l'élan et le saut d'appel, pieds joints.

Exercer le saut du capon.

Saut à genoux ou à pieds joints suivi d'un saut en profondeur et d'une culbute.

Conseil méthodologique :

Utiliser les tapis et les tremplins.

6. Barres parallèles

A utiliser comme obstacles.

7. Bancs (manuel II, pp. 36 à 39)

Diverses combinaisons avec d'autres engins.

Augmenter la difficulté des exercices d'équilibre (par exemple : marcher en tenant un ballon au-dessus de la tête).

GYMNASTIQUE AU SOL

Culbute en avant ; se relever sans l'aide des mains.

Début de l'appui renversé sur les mains.

Perfectionner la culbute en arrière pour arriver à la station accroupie ou à genoux, assis sur les talons.

Etude de la roue.

Conseil méthodologique :

Utiliser les tapis.

E. JEUX (manuel II, pp. 62 à 70)

Balle chasseur (3 à 4 chasseurs).

Balle brûlée.

Ballon par-dessus la corde.

« Deux c'est assez, trois c'est trop » (variantes p. 66 du manuel).

Conseil méthodologique :

Travailler avec le plus grand nombre possible d'équipes.

**3. OBJECTIFS A ATTEINDRE
EN 3^e ANNÉE PRIMAIRE****A. MISE EN TRAIN** (manuel II, pp. 12 à 17)

Contrôle de la démarche et du style de course (voir 1^{re} année).

B. ÉDUCATION DU MOUVEMENT ET DE LA TENUE

(manuel II, pp. 18 à 25)

Voir 1^{re} année.

C. ATHLÉTISME**1. Course** (voir 2^e année) (manuel II, pp. 59, 61, 62, 66)

Concours de vitesse sur 40 m. environ.

Courses de durée (2 à 3 minutes).

Courses d'estafettes navettes avec passage correct du témoin.

Formes variées de courses d'obstacles.

Conseils méthodologiques :

Contrôle du style de la course (mouvement des bras et des jambes). Courses de durée sans compétition, entraînées avec une sage progression.

2. Saut

Répétition des exercices de l'année précédente.

Saut en hauteur avec élan oblique (ciseaux).

Saut en longueur : atteindre une zone déterminée ; appel à l'intérieur d'une zone fixée.

Conseils méthodologiques :

Tapis. Élan court et bien rythmé. Utiliser la poutrelle pour l'entraînement de l'élan oblique (gauche et droite).

3. Lancer - Recevoir (manuel II, pp. 26 et 27)

Répétition des exercices de l'année précédente.

Lancer de distance et de précision par le haut, avec introduction de l'élan.

Conseil méthodologique :

Exercices organisés avec intense participation de toute la classe.

D. ENGINS - GYMNASIQUE AU SOL**ENGINS****Conseils méthodologiques généraux :**

Vérifier l'état du matériel.

Utiliser les tapis.

Tous les élèves sont actifs ; pas de file d'attente.

Apprendre aux élèves à s'entraider et à se surveiller mutuellement.

1. Perches (manuel II, pp. 42 et 43)

Répétition des exercices de l'année précédente.

Grimper jusqu'au sommet des perches avec le moins possible de brasses.

Prise à 2 perches : balancement latéral ; monter bras tendus.

Monter à 2 perches par-devant.

Conseils méthodologiques :

Utiliser, en principe, les perches obliques. Pas de course de vitesse à la descente.

2. Espaliers (manuel II, pp. 40 et 41)

Exercices en suspension dorsale et faciale.

En suspension : un tour complet sur soi-même sans poser les pieds.

3. Anneaux (manuel II, pp. 53 et 54)

Exercices de l'année précédente.

Parfaire le balancement avant-arrière.

Anneaux hauteur d'épaules : suspension renversée (accroupie puis tendue).

Carrousel.

Conseil méthodologique :

Bien adapter la hauteur des anneaux à la taille de l'enfant.

4. Barre fixe (manuel II, pp. 46 à 50)

Exercices de l'année précédente.

Hauteur des épaules : crocher une jambe et s'établir au siège, tourniquet en avant.

Hauteur du nez : suspension par les jarrets, balancer.

Conseils méthodologiques :

Utiliser toutes les barres. Selon les exercices choisis, faire travailler plusieurs élèves à la même barre.

5. Mouton - caisson (poutre d'appui) (manuel II, pp. 43 à 45)

Exercices de l'année précédente.

Perfectionner l'élan.

Saut écart.

Saut à pieds joints suivi d'un saut en profondeur et d'une culbute.

A plat ventre sur le mouton, mains sur le tapis, rouler en avant.

Conseil méthodologique :

Préparer le saut écart par des sauts de mouton par-dessus des camarades.

6. Barres parallèles

A utiliser comme obstacles.

7. Bancs (manuel II, pp. 36 à 39)Voir 1^{re} et 2^e année.

A utiliser comme obstacles et pour les exercices d'équilibre.

GYMNASTIQUE AU SOL

Exercices de l'année précédente.

Saut du lièvre.

Appui renversé sur les mains, avec aide.

La roue.

Début de l'appui renversé sur la tête.

Enchaîner 2 culbutes.

Conseil méthodologique :

Utiliser les tapis.

E. JEUX (manuel II, pp. 62 à 70)

Balle chasseur.

Balle brûlée.

Ballon par-dessus la corde.

Rondes.

**4. OBJECTIFS A ATTEINDRE
EN 4^e ANNÉE PRIMAIRE****Conseil méthodologique :**

Introduire le travail par groupes.

A. MISE EN TRAIN (manuel II, pp. 12 à 17 ; manuel III, pp. 21 à 23)

Contrôle de la démarche et du style de course.

B. ÉDUCATION DU MOUVEMENT ET DE LA TENUE (manuel II, pp. 18 à 25 ; manuel III, pp. 23 à 40)Voir 1^{re} année.**C. ATHLÉTISME****1. Course** (manuel II, pp. 59, 61, 62, 66 ; manuel III, pp. 130 à 133)

Concours de vitesse sur 60 m. environ.

Course de durée (environ 3 minutes).

Courses d'estafettes.

Conseils méthodologiques :

Contrôle du style de la course (mouvement des bras et des jambes). Courses de durée, sans compétition, entraînées avec une sage progression.

2. Saut

Répétition des exercices de l'année précédente.

Saut en hauteur (manuel III, pp. 45 et 46) : saut avec élan oblique (varier la longueur de l'élan).

Saut en longueur (manuel III, p. 142) : atteindre une zone déterminée ; appel à l'intérieur d'une zone fixée ; élan de 12 à 18 m.

Conseils méthodologiques :

Tapis. Chercher des formes bien rythmées de l'élan.

3. Lancer - Recevoir (manuel III, p. 153)

Répétition des exercices de l'année précédente.

Lancer de distance et de précision avec un élan marché et couru.

Conseils méthodologiques :

Lancer par le haut. Intense participation de la classe.

**D. ENGINS - GYMNASIQUE AU SOL
ENGINS****Conseils méthodologiques généraux :**

Vérifier l'état du matériel.

Utiliser les tapis.

Tous les élèves sont actifs ; pas de file d'attente.

Apprendre aux élèves à s'entraider et à se surveiller mutuellement.

1. Perches (manuel III, pp. 91 à 93)

Grimper jusqu'au sommet avec le moins possible de bras-ses.

Grimper aux perches verticales.

Petits concours de vitesse pour la montée.

Prise à 2 perches : monter en balançant latéralement, bras tendus.

Conseil méthodologique :

Pas de course de vitesse à la descente.

2. Espaliers (manuel III, pp. 115 et 116)Répétition des exercices de 3^e année.

Exercices en suspension faciale et dorsale.

3. Anneaux (manuel III, p. 101)

Répétition des exercices de l'année précédente.

Balancer en avant et en arrière avec un demi-tour libre.

Balancer en avant et en arrière en suspension fléchie libre.

Conseil méthodologique :

Bien adapter la hauteur des anneaux à la taille des enfants.

4. Barre fixe (manuel III, pp. 56 à 61)

Répétition des exercices de l'année précédente.

Petit Napoléon.

S'établir en avant à l'appui.

Du siège sur la cuisse, un tour en arrière.

Conseils méthodologiques :

Utiliser toutes les barres.

Selon les exercices choisis, faire travailler plusieurs élèves à la même barre.

Apprendre aux élèves à se surveiller.

5. **Mouton - caisson - poutre d'appui** (manuel III, p. 104)
 Répétition des exercices de l'année précédente.
 Perfectionner le saut jambes écartées.
 Saut entre les bras.

Conseils méthodologiques :

Tapis. Surveiller le saut entre les bras.

6. **Barres parallèles** (manuel III, pp. 109 et 110)
 A utiliser comme obstacles.
 Sauter au siège transversal.

7. **Bancs**

A utiliser comme obstacles (voir 3^e année).

GYMNASTIQUE AU SOL

Exercices de l'année précédente.
 Perfectionner les culbutes en avant et en arrière.
 Perfectionner l'appui renversé sur les mains.
 Perfectionner la roue.
 Appui renversé sur la tête.

Conseil méthodologique :

Utiliser les tapis.

E. JEUX

Balle chasseur.
 Balle brûlée.
 Balle frappée, forme simple.
 Lutte pour le ballon.
 Ballon par-dessus la corde (variantes).

Aux membres de la SPR

Comme pour les programmes publiés dans les numéros précédents, le Comité central invite tous ceux qui auraient des observations touchant le programme de gymnastique à les formuler **PAR ÉCRIT**, jusqu'au 31 OCTOBRE, aux adresses rappelées ci-dessous.

Pour le Jura bernois : M. Henri Reber, Im Fuchsenried, 2500 Bienne ;
 Pour Fribourg : M. Alexandre Overney, route de Bertigny 47, 1700 Fribourg ;
 Pour Genève : M. Rodolphe Grob, route de Mategnin 3, 1217 Meyrin ;
 Pour Neuchâtel : M. Claude Zweijacker, ch. de Montsoufflet, 2072 Saint-Blaise ;
 Pour le Valais : M^{lle} Joséphine Briguet, rue du Manoir 1, 3960 Sierre ;
 Pour Vaud : M. André-Georges Leresche, secrétariat SPV, ch. des Allinges 2, 1000 Lausanne.

Enfin, nous rappelons que ce texte est à l'usage des seuls membres de la SPR et qu'il ne doit pas être publié dans la presse.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de l'institution officielle du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

MOYENS AUDIO-VISUEL

Guilde audio-visuelle des enseignants suisses (GAVES)

Le 24 avril dernier, à Neuchâtel, s'est constituée (juridiquement, car sa naissance réelle date de quelques années déjà), la Guilde audio-visuelle des enseignants suisses (GAVES), dont la Charte ci-dessous résume les buts :

CHARTRE DE LA GAVES

La Guilde s'est constituée pour atteindre les buts suivants :

1. Promouvoir l'enseignement audio-visuel, en particulier, créer le matériel qui fait encore défaut (bandes magnétiques, clichés, etc.)
2. Permettre à chaque enseignant de trouver des idées, de solliciter des conseils, d'échanger des expériences.
3. Cultiver les relations amicales existantes et en créer de nouvelles.
4. Donner à tous ceux qui le désirent la possibilité de voir leur production diffusée dans l'intérêt de tous, grâce au studio d'enregistrement que le Centre audio-visuel (CAV) du Département de l'instruction publique de Genève peut mettre à sa disposition.

Chaque enseignant peut demander son adhésion à la Guilde. Seules conditions : s'engager moralement à utiliser dans la mesure du possible les techniques audio-visuelles et ne pas dupliquer les documents de la GAVES.

Cet engagement peut se manifester de diverses façons, en toute liberté. Par exemple :

- en adressant une critique du matériel essayé en classe, en vue de son amélioration,
- en produisant soi-même des travaux qui, après essai, seront édités et diffusés par la GAVES,
- en s'intégrant à un groupe local de collègues ayant les mêmes préoccupations et intérêts.

L'essentiel est que l'activité ne soit pas à sens unique, car les animateurs ne sont pas omniscients et n'ont, tout comme vous, que des journées de 24 heures et des semaines de 7 jours !

Dès réception de votre bulletin d'adhésion, votre nom sera communiqué à l'animateur régional le plus proche avec lequel vous pourrez dialoguer.

L'activité des guildiens est donc un facteur ESSENTIEL dans la réussite de la GAVES.

La GAVES vient de sortir un catalogue-témoin accompagné d'une bande-test, qui permettent de se faire une idée précise des bandes magnétiques éditées (liste ci-dessous) et donnent tous les renseignements nécessaires quant à leur utilisation en classe.

TRAVAUX ÉDITÉS PAR LA GAVES

MEC. 69. 100 Table d'addition, de soustraction, de recombinaison (de 1 à 10), dès la 2^e année.

MEC. 69. 101 Table de multiplication accélérée, dès la 4^e année.

MEC. 69. 102 Fractions ordinaires, 1 au numérateur, dès la 4^e année.

MEC. 69. 103 Multiplication par 10, 100, 1000, dès la 4^e année.

MEC. 69. 104 Division par 10, 100, 1000, dès la 4^e année.

MEC. 69. 105 Fractions ordinaires, + de 1 au numérateur, de la $\frac{1}{2}$ aux $\frac{9}{9}$ dès la 6^e année.

MEC. 69. 106 Fractions ordinaires, + 1 au numérateur, 8 séries mêlées, dès la 6^e année.

MEC. 69. 107 Tables de multiplication isochrone, dès la 5^e année.

MEC. 69. 108 Livrets de division avec accélération, dès la 5^e année.

MEC. 69. 109 Rendre la monnaie, 15 séries, dès la 4^e année.

MEC. 69. 110 Addition, soustraction, recombinaison de 10 à 15, 2^e et 3^e années.

MEC. 69. 111 Addition, soustraction, recombinaison de 16 à 20, 2^e et 3^e années.

MEC. 69. 112 Moitié, double des nombres pairs de 2 à 24, des dizaines de 20 à 100, 2^e et 3^e années.

MEC. 69. 113 Addition, soustraction, recombinaison de 0 à 110 par dizaines, progressive, dès la 3^e année.

MEC. 69. 114 Additions et soustractions isochrones. (Suite de la bande MEC. 69. 122), dès la 6^e année.

MEC. 69. 115 Additions et soustractions accélérées, dès la 6^e année.

MEC. 69. 116 Démonstration Hi-Fi.

MEC. 69. 117 Thèmes musicaux : Concerto pour clarinette, N° 1 (Weber) ; Concerto pour clarinette en la maj. (Mozart) ; Concerto pour trompette en mi b (Haydn) ; Symphonie N° 8 Inachevée (Schubert).

MEC. 69. 118 Thèmes musicaux : Concerto pour violon (Mendelssohn) ; 4^e Brandebourgeois (Bach) ; Symphonie en Ut (Bizet) ; Concerto pour piano (Schumann).

MEC. 69. 119 Thèmes musicaux : Apprenti sorcier (Dukas) ; Moldau (Smetana) ; Pacific 231 (Honegger) ; Arlésienne (Bizet).

MEC. 69. 120 Table de multiplication pour débutants, dès la 3^e année.

MEC. 69. 121 Addition, soustraction, recombinaison par dizaines de 10 à 120 mêlées, 2^e et 3^e années.

MEC. 69. 122 Introduction aux additions et soustractions (MEC. 69. 114 et MEC. 69. 115), dès la 5^e année.

MEC. 69. 123 Introduction aux fractions ordinaires avec + de 1 au numérateur, dès la 6^e année.

MEC. 69. 124 Multiplications (2 chiffres au multiplicande, 1 chiffre au multiplicateur), dès la 6^e année.

MEC. 69. 125 Phrases d'orthographe, 12 séries de 12 phrases (de 1 à 144), dès la 5^e année.

MEC. 69. 126 Phrases d'orthographe, 12 séries de 12 phrases (de 145 à 288), dès la 5^e année.

MEC. 69. 127 Divisions par 10, 100, 1000 avec décimales, 12 séries progressives, dès la 5^e année.

MEC. 69. 128 Divisions par 10, 100, 1000 avec décimales, 10 séries mêlées, dès la 5^e année.

MEC. 69. 129 Compléments à 100, 10 séries progressives, dès la 5^e année.

MEC. 69. 130 Compléments à 100, 10 séries mêlées, dès la 5^e année.

Chaque bande (de 15 à 30 min.) coûte une quinzaine de francs. Pour obtenir le catalogue-témoin et la bande-test, **en prêt et gratuitement**, il suffit d'envoyer une simple carte postale à Michel Deppierraz, Résidence de la Côte 20, 1110 - Morges, qui se fera un plaisir de vous envoyer ces documents au plus tôt.

M. Deppierraz.

DOCUMENTS

Les aveugles pourront lire des textes imprimés

Des chercheurs de l'Université hébraïque de Jérusalem mettent au point un lecteur optique d'un type nouveau et d'un prix de revient modeste. Une fois fabriqué en série, il devrait permettre à de nombreux aveugles dans le monde de lire à partir de textes imprimés.

A l'heure actuelle, les lecteurs optiques peuvent coûter de 50 000 dollars à un million de dollars. Or, le prix de l'appareil israélien ne devrait pas dépasser 3500 dollars, ce qui le mettra à la portée de la plupart des institutions pour les aveugles.

Conçu d'après le projet d'un chercheur du Laboratoire national de physique d'Israël, M. Zvi Weinberger, le lecteur optique pourra être manipulé directement par un aveugle sans avoir recours à un opérateur doué d'une vue normale. Il est encastré dans une table pourvue d'une « fenêtre » sur laquelle est posé le texte qu'on veut lire : au fur et à mesure que l'appareil parcourt les lignes, les mots transcrits dans les signes de l'alphabet Braille s'impriment en relief sur une bande. En bout de ligne, la machine passe automatiquement à la ligne suivante, et ainsi de suite. Un signal avertit l'aveugle lorsqu'il arrive au bas d'une page.

Le lecteur optique présente l'avantage — appréciable — de pouvoir reconnaître environ cinq types de caractères d'imprimerie, ce qui lui vaudra certainement des applications extrêmement variées. Conçu pour lire des textes en caractères latins, il peut être adapté à des langues, comme l'hébreu, qui utilisent d'autres alphabets.

Réfractaire aux journaux

Il est capable de déchiffrer de nombreux livres, mais les textes dactylographiés présentent pour lui certaines diffi-

cultés en raison de la grande diversité des caractères de machines à écrire. Il se montre réfractaire aux quotidiens, « calant » devant les fantaisies de la mise en page, et la qualité — souvent insuffisante — du papier journal.

Outre son dispositif de transcription en Braille, la machine se compose de trois éléments : une tête de lecture optique, un organe de contrôle et une mémoire. La tête est constituée par un système optique à longueur focale variable, qui projette l'image des caractères sur un groupe de détecteurs photo-électriques. Elle balaye les caractères à grande vitesse jusqu'à ce que les détecteurs se trouvent alignés sur une ligne de texte ; le réglage est fait par le dispositif de contrôle, qui commande le mouvement de la tête optique : avance, recul, report, etc. Une fois l'alignement accompli, la machine commence automatiquement la lecture au moyen de sa mémoire, ou cerveau, qui reconnaît les caractères. L'information, enregistrée en noir ou blanc sur chaque détecteur, est stockée dans des registres qui font la synchronisation page par page à partir des caractères eux-mêmes.

Ce cerveau a été mis au point avec l'aide du puissant ordinateur CDC-6400 dont dispose l'Université hébraïque. C'est un ingénieur de 32 ans, M. Philippe Hayat, qui a élaboré les programmes, où les caractères sont exprimés sous forme chiffrée selon une méthode logique, de façon à identifier les facteurs communs à chaque caractère. Le lecteur optique a ensuite été monté de manière à reconnaître ces facteurs communs. Pour l'adapter à des alphabets autres que l'alphabet latin, des correspondances ont été simulées par programme.

Information Unesco.

La plus ancienne écriture d'Europe ?

Trois archéologues bulgares affirment avoir mis au jour ce qui est sans doute le plus ancien document écrit trouvé à ce jour en Europe. Il serait vieux de plus de 5500 années.

L'histoire de cette découverte commence en 1969 quand le professeur Vladimir Guéorguiev, membre de l'Académie des sciences de Sofia, et ses collaborateurs, les préhistoriens Vassil Mikov et Guéorgui Guéorguiev, firent état dans un mémoire d'une découverte sensationnelle près du village de Karanovo, dans le sud du pays.

Il s'agissait d'un sceau rond, en terre cuite, de 6 centimètres de diamètre, dont la face est partagée en quatre parties égales par deux lignes droites perpendiculaires, tracées en profondeur à l'aide d'un instrument pointu alors que l'argile n'était pas encore durcie. Chacun des quartiers ainsi formés est recouvert des signes d'une écriture vraisemblablement pictographique, développée à partir de figures schématisées d'oiseau et d'autres animaux. Le sceau a été trouvé dans une habitation de l'ère néolithique, que les archéologues datent de la fin du quatrième ou du début du troisième millénaire avant notre ère (3600-2700 av. J.C.).

Selon l'académicien Guéorguiev, ces signes présentent une certaine similitude avec l'écriture pictographique de l'île de Crète. A la différence des hiéroglyphes égyptiens, les pictogrammes de Karanovo n'évoquent pas directement des images d'êtres ou objets. Ils seraient plus anciens que les inscriptions crétoises, qui remontent au milieu du troisième millénaire av. J.C., et celles figurant sur les tablettes en terre cuite (datant également du troisième millénaire) découvertes en 1967 près de Tartaria, en Roumanie.

La tablette de Gradechnitza

En 1970, une nouvelle découverte plus sensationnelle encore est venue étayer la thèse des savants bulgares. Au cours de fouilles effectuées dans le nord-ouest du pays, près du village de Gradechnitza, ils mirent au jour une petite tablette en terre cuite de forme rectangulaire, mesurant 12,5 cm sur 10,5 cm, aux rebords légèrement incurvés. Ses deux faces sont recouvertes de pictogrammes dont le style graphique rappelle dans une certaine mesure l'écriture de Karanovo, quoiqu'ils lui soient antérieurs de plusieurs siècles.

La pièce dans laquelle cette tablette a été trouvée est orientée vers le sud et ne contenait aucun objet de caractère domestique, alors que toutes les autres habitations de ce « village » préhistorique étaient pourvues d'un foyer et d'outils tels que des mortiers servant à piler le grain. D'où la conclusion qu'il s'agissait d'un lieu réservé à un culte, et que la tablette devait avoir quelque usage rituel.

Sa face supérieure est divisée en quatre parties de largeur inégale par quatre lignes horizontales, au-dessus desquelles s'inscrivent des signes tracés de gauche à droite. L'écriture est en cursive et donne l'impression d'une technique avancée et ferme. Les lignes, dit le professeur Guéorguiev, sont un argument déterminant en faveur de l'hypothèse d'une écriture. En effet, les rangées horizontales constituent une caractéristique des écritures cunéiforme, crétoise, hittite, etc.

La preuve par quatre

L'académicien attire également l'attention sur le fait que le « document » de Gradechnitza, comme le sceau de Karanovo et les tablettes de Tartaria, est divisé en quatre parties. Autre analogie avec les pictogrammes de Karanovo et de Crète : les inscriptions de Gradechnitza comprennent des traits verticaux qui pourraient représenter des chiffres ou une sorte de ponctuation séparant des concepts différents —,

ainsi que des angles droits et des triangles ressemblant à la lettre grecque delta. On retrouve certains de ces mêmes signes sur l'envers de la tablette où est également tracée la forme schématisée d'un personnage dans l'attitude d'un « adorateur »...

Témoignage le plus ancien de la parole écrite trouvé en Europe, l'inscription de Gradechnitza se rattache à une culture de l'ère néolithique dont on a mis au jour maints vestiges dans d'autres régions de la Bulgarie, de même qu'en Yougoslavie et en Roumanie.

Certes, de nombreux objets en terre cuite découverts dans ces sites préhistoriques sont ornés de motifs décoratifs. Mais les signes figurant sur la tablette de Gradechnitza et le sceau de Karanovo constituent les premières ébauches d'une écriture servant à transmettre des idées ou à désigner des objets. Elles attestent l'existence dans la Péninsule balkanique, dès le début de l'âge de pierre, de communautés dont la culture matérielle peut supporter la comparaison avec celle qui s'est développée vers la même époque en Asie mineure et dans l'ancienne Egypte.

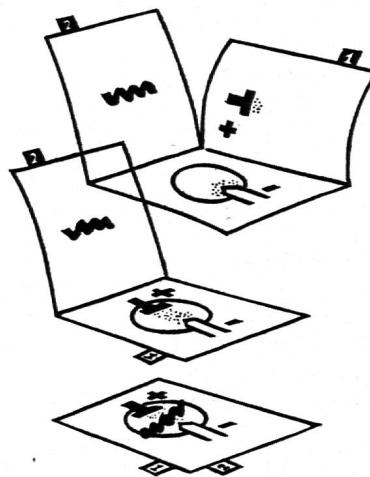
Informations Unesco.

Votre conseiller technique : PERROT S.A. BIENNE

Dépt audio-visuel, 5, rue Neuve, tél. 032/3 67 11

A tous les usagers de rétroprojecteurs

Matériel didactique pour les rétroprojecteurs en :



Géographie
Physique
Mathématique
Algèbre
Biologie
Anatomie
Education
sexuelle
Botanique
Métallurgie
Technologie
Formation
professionnelle

ainsi que des
maquettes
animées

Grand choix de
matériels divers
pour
rétroprojecteurs

BON

à envoyer à Perrot S.A., case postale, 2501 Bienne

- ☐ Je désire recevoir votre catalogue de transparents.
- ☐ Je désire une documentation pour les rétroprojecteurs.
- ☐ Je désire la visite de votre représentant (après contact téléphonique).

Adresse :

N° de téléphone :

LE MÄNNERCHOR RIVIERA, VEVEY

chœur d'hommes de langue allemande,
55-60 chanteurs actifs, membre de la
Société fédérale de chant, cherche

Directeur

à la suite du décès subit de M. André
Jomini, titulaire depuis plus de 30 ans.
Une répétition par semaine. Entrée en
fonction dès que possible.

Pour tous renseignements, prière de
s'adresser au président : H. Moser,
Vassin 38, 1814 La Tour-de-Peilz, tél.
54 44 02. 6547

LES LIVRES

Introduction aux mathématiques modernes André Calame

Un volume de 198 pages, imprimé en deux couleurs, sous couverture laminée. Fr. 24.—.

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux mathématiques modernes par curiosité intellectuelle ou par nécessité professionnelle. La matière traitée ici a fait l'objet de plusieurs cours destinés à des membres du corps enseignant. A partir des expériences vécues dans ces cours pour adultes, il a paru utile de mettre cette introduction aux mathématiques modernes à la disposition de cercles plus étendus. Nous pensons aux parents qui connaissent les mathématiques classiques et qui désirent se mettre au courant de l'évolution de l'enseignement élémentaire, aux élèves qui n'ont pas reçu la formation nécessaire pour aborder les autres ouvrages de cette collection.

Tout en suivant un développement linéaire dans l'exposition des différents chapitres, nous n'avons pas hésité à user de répétitions et de redites pour des raisons didactiques. Les exercices constituent une part importante de cette introduction et les solutions, souvent détaillées, données à la fin des chapitres répondront, nous l'espérons, aux vœux de ceux qui souhaitent travailler par eux-mêmes ou en équipe. Quelques-uns des exercices sont tirés de la pratique scolaire au niveau élémentaire.

Les six chapitres de la première partie n'ont pas tous la même importance et ne sont pas du même niveau de difficulté. Ainsi, l'algèbre des ensembles est présentée de manière intuitive dans le premier chapitre, de manière plus élaborée dans le deuxième chapitre. Le lecteur qui le désire peut ignorer en première lecture ce deuxième chapitre qui est le plus difficile.

Le développement des troisième et quatrième chapitres est organisé de façon à souligner le rôle important de la notion d'application ou de fonction. Même une simple introduction aux mathématiques modernes ne saurait laisser de côté les structures algébriques. Le chapitre cinquième traite de la structure de groupe, tandis que le sixième propose d'autres structures.

La seconde partie est consacrée à quatre notes plutôt brèves. Ces pages, assez indépendantes, esquissent une réponse aux questions les plus fréquentes concernant les réformes de l'enseignement des mathématiques élémentaires. Elles ne sont qu'une invitation à poursuivre une réflexion plus poussée à l'aide des ouvrages proposés dans la bibliographie.

Editions du Griffon, 5, place de la Gare, La Neuveville, Suisse.

Etude de l'Expression française,

3^e livre, cours moyen I

Cette collection est dirigée par Jean-Claude Chevalier, professeur à l'Université de Paris-VIII^e, et Roger Guiffroy, inspecteur départemental de l'Education nationale.

Le livre que nous avons reçu est destiné au cours moyen de 1^{re} année. Il est fondé sur des recherches visant à déterminer le bagage moyen du vocabulaire utile, sur le choix de textes de bons auteurs contemporains, sur les verbes et les mots de liaison propres à l'acquisition d'une pensée rigou-

reuse et sur des exercices progressifs nombreux et variés. Son emploi requiert une méthode active de l'enseignement du français.

Par un entretien s'aidant d'une rubrique intitulée « Nous connaissons déjà », le maître contrôle la possession des termes précédemment étudiés. Suivent une observation de l'image incluse dans chaque leçon et une libre discussion à son sujet. On passe alors à la lecture silencieuse, puis à voix haute, du texte proposé, avec explication préalable des mots difficiles. A ce moment intervient l'exploitation du morceau retenu. Une série de questions révèle les mots inconnus qu'il s'agit d'intégrer dans l'expression enfantine. Des exercices oraux ou écrits sont à choix selon le niveau de la classe. Quelques-uns peuvent être confiés à des équipes. Des fiches autocorrectives permettent divers moyens d'enseignement. Enfin, un dernier paragraphe, « Rédigeons », aide à fixer l'acquis.

Les trente chapitres passent des sensations à la nature, aux animaux, aux activités physiques, intellectuelles, sociales, et enfin aux sentiments et aux émotions. Les dessins en couleurs sont soignés, parlants et parfaitement adaptés aux textes choisis.

Prenons un exemple (Leçon 23) : Le dessin représente un maître regagnant sa classe à la rentrée. Il est entouré d'enfants qui ont des tas de choses à raconter, sauf un qui ne montre pas un air enthousiaste ! Sous le dessin, un texte ; ici « Jour de rentrée », pris dans « Antonin » d'Henri Bosco. Vient une liste de mots sous « Nous connaissons déjà » : occuper, intéresser, ... savourer, redouter, négligent, etc. Cinq paragraphes destinés à l'acquisition du vocabulaire et à l'élocution ont pour thèmes « accaparer, passionner (se), exalter (s'), l'appréhension et appréhender, réputé et la réputation. » Ces termes sont alors introduits dans des propositions qui tendent à prouver que « Nous connaissons maintenant... »

Suivent deux autres images que l'élève doit examiner pour être à même de répondre à des questions ou d'achever un récit. Une série d'exercices contribue au bon emploi des mots récemment appris, à la recherche des contraires, ou de personnages ayant telles qualités, ou encore au développement de l'invention.

Chaque chapitre renferme un « mot clé » ; ici : MAITRE, autour duquel s'édifie la famille de mots par distinguos et phrases à compléter. Dans l'exemple choisi, « Rédigeons » est basé sur la négation (ne pas, ne rien, etc.) Enfin la leçon se termine par des exercices d'énumération.

C'est dire que chaque sujet est traité à fond et que les élèves n'ont aucun motif de refuser leur collaboration dans une classe aussi vivante.

Alexis Chevalley.

Etude de l'Expression française, 3^e livre, cours moyen I, par Fernand Dechassey, dir. d'école d'application, Geneviève Roure, institutrice d'école d'application, et Michèle Chemel, institutrice.

Larousse, Paris 1971, 17 × 21,5 cm., 208 p., ill. de René Péron et d'Hélène Poirié.

Etude de l'Expression française, classe de sixième

Ici, l'illustration — en noir — est faite de photos. Les quinze doubles thèmes choisis par les auteurs sont : « La nourriture, le vêtement, la maison, la rue, le travail, la terre et les saisons, l'eau, le feu, l'air, la maladie, déceptions et colères, camarades et amis, l'imaginaire, avenir et souvenir, le langage. »

Chaque chapitre se déroule ainsi : recherche du vocabulaire et de l'expression (noms et adjectifs se rapportant au sujet), construction de phrases, description d'actes, familles de mots et emploi, invention de petites histoires, observations diverses (de l'environnement), croquis, sens propre et figuré, enquêtes, exercices de composition.

Les auteurs ont voulu situer l'école dans la vie présente ; ils y ont réussi. Pour cela, ils sont partis du langage de l'en-

fant (parole, enregistrement, écriture), cet enfant à qui il s'agit de faire prendre conscience de la valeur du langage par des contacts directs ou littéraires afin de le rendre maître de son expression et libre. Cette assurance de la syntaxe, des manipulations progressives, des reconstructions de phrases, des substitutions de mots, des transferts doivent permettre de l'acquérir peu à peu.

C'est un excellent manuel dans quoi s'affirme tout au long le respect de l'enfant et de la vie.

Alexis Chevalley.

Etude de l'expression française, classe de sixième, par Denise Gaugue et Lucette Vidal, professeurs agrégés, Larousse, Paris 1971, 17 x 21,5 cm., 224 p., nombreuses photos.

divers

Jugend Répertoire Jeunesse

Cet ouvrage a été élaboré par le Cartel suisse des associations de jeunesse en étroite collaboration avec Pro Juventute. Il réunit d'une manière claire et succincte les mouvements de jeunesse et les institutions d'aide à la jeunesse de notre pays.

Ce répertoire comprend de nombreuses associations de jeunesse, en partie peu connues, et renseigne sur leurs buts et activités sur le plan national, régional ou local.

On y trouve également une cinquantaine d'institutions, qui, dans quelque domaine que ce soit, s'occupent de l'aide à la jeunesse. De l'engagement dans les pays en voie de développement, de l'éducation permanente aux vacances et camps de travail, l'éventail est grand.

Une importante catégorie d'institutions est représentée par les services publics en faveur de la jeunesse, offices des bourses, offices d'orientation professionnelle, etc. En outre, ce répertoire renseigne sur les possibilités de formation d'animateurs et de travailleurs sociaux. Y figurent également des adresses de foyers et d'établissements où peuvent se tenir des réunions, cours, journées d'étude et séminaires. Un index alphabétique rend ce répertoire facile à consulter.

Cet ouvrage sera d'une grande utilité pour les animateurs de jeunesse, les travailleurs sociaux et tous ceux qui ont à s'occuper des jeunes.

Volume de 208 pages français/allemand, prix Fr. 9.—.

Editions Pro Juventute.

Auberge de jeunesse à GRÄCHEN

dans la vallée de Zermatt

Convient pour séminaires d'étudiants ou pour semaines de sports. Possibilité de faire soi-même la cuisine ou de recevoir la pension complète. 40 places dans chambres à 2 et 3 lits, eau courante chaude et froide, chauffage central. **Prix avantageux.**

Pour tous renseignements : Home « Bergfrieden », 3925 GRÄCHEN, tél. (028) 4 01 31.

PELLICULE ADHÉSIVE

HAWE®

SELBSTKLEBEFOLIEN

**P.A. Hugentobler 3000 Bern 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43**

Le poète et la lune

*Cache-toi, Lune, éclipse-toi
de peur que l'homme ne te mange :
quartier d'orange
qui dégouline entre les toits !*

*Ils sont partis dans leur fusée
et vont débarquer sur tes flancs...
Pauvre astre blanc,
voile ta face enfarinée !*

*Hors de l'orbite, fais un saut
loin de leur flèche qui, terrible,
te prend pour cible
et met nos rêves en morceaux !*

*Eteins pour l'heure ta chandelle
sous un nuage-paillasson ;
deviens glaçon,
hérisson, tesson de vaisselle !*

*Ta sereine fragilité
s'oppose à leur orgueil sans bornes.
Fais-leur les cornes
pour abêtir leur vanité !*

*Trop tard : ils ont conquis la Lune
et la vedette des journaux...
Mais aux héros,
croupiers de la divine thune,
crois-tu, Pierrot,
qu'il suffira d'une tribune ?*

Alexis Chevalley.

Comptoir de Martigny

Stand N° 120 — Halle IV

Notre stand est consacré cette année à du matériel nouveau pour travaux manuels :

**MÉTAL A REPOUSSER
ÉMAIL - VITRAIL
ÉMAIL A PEINDRE A FROID
etc.**

Une démonstratrice qualifiée sera en permanence à la disposition de nos visiteurs.

Nous vous attendons avec plaisir.

**MARCEL GAILLARD & FILS S.A.
1920 MARTIGNY**

Fournitures scolaires en gros
Tél. (026) 2 21 58

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445
2001 Neuchâtel

Educateur : M. Jean-Claude Badoux,
En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE : Fr. 24.— ; ÉTRANGER Fr. 30.—

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**



AIRTOUR SUISSE



Vacances d'été pendant l'hiver

Depuis Genève
à partir de

Palma de Mallorca	399.—
Sicile	451.—
Iles Canaries	495.—
Yougoslavie	525.—
Tunisie	542.—
Costa del Sol	558.—
Maroc	650.—
Liban	712.—
Algarve (Portugal du Sud)	726.—
Egypte	740.—
Israël	890.—
Afrique Orientale	995.—
Sénégal	1850.—
Perse	1980.—
Afrique du Sud	2105.—
Ethiopie	2385.—
Pakistan/Afghanistan	2990.—
Cameroun/Tchad	3100.—
Indonésie/Singapour/Bangkok	3595.—
Ouganda/Ile Maurice	4000.—
Congo/Rouanda/Ouganda	4130.—
Japon/Hong-kong/Thaïlande	4350.—
Mexique/Guatemala	4450.—

Pour tout renseignement :

Touring Club Suisse, 9, rue Pierre-Fatio,
1211 Genève - Tél. (022) 36 60 00

Où organiser vos camps de ski ?



AUX CROSETS!

sur-Val-d'Illiez - altitude 1700 m. 15 installations mécaniques.

Chalet de vacances neuf de 120 lits en chambres de 2 à 6 places avec eau courante, douche et WC dans chaque chambre.

Egalement encore libres quelques semaines, deux autres chalets équipés avec confort, de 70 et 80 places.

Prix réclame : janvier et mars.

Renseignements :

REY-BELLET, Adrien
Les Crosets

6549

1873 Val-d'Illiez (VS)

Pastels à l'huile PANDA



Peuvent être appliqués sur pratiquement tous les fonds. Utilisables également en combinaison avec gouaches et couleurs aquarelle. 45 teintes lumineuses et permanentes ; se laissent étendre et mélanger très facilement.

Livraison par le commerce spécialisé.

TALENS FAIT PLUS POUR VOUS !

TALENS & FILS S.A., 4657 DULLIKEN

95% des écoliers suisses
souffrent de carie dentaire!

"Sauve tes dents rouges!"

**Le jeu pédagogique efficace pour apprendre
aux élèves à se soigner les dents est de nouveau
à votre disposition.**

Plus de 3000 maîtres ont utilisé, il y a deux ans, le matériel pédagogique offert par la Colgate-Palmolive SA. La méthode d'enseignement qui permet de vérifier en jouant si l'on s'est brossé les dents à fond et qui se grave dans la mémoire a été accueillie avec enthousiasme.

Les tablettes rouges qui laissent des marques rouges sur les dents là où elles n'ont pas été suffisamment nettoyées, ainsi que le matériel de l'opération revu sur la base des expériences réalisées, sont prêts. La conception et la structure de la campagne ont été mises au point en collaboration avec des enseignants et des den-

tistes. Le Dr. Thomas Marthaler, professeur à l'Institut dentaire de l'université de Zurich, a vérifié et approuvé les nouveaux imprimés.

**Outre les tablettes rouges,
le matériel d'instruction sui-
vant est à votre disposition
pour l'exécution de l'opéra-
tion:**

- Prospectus d'information pour les élèves
- Schéma de nettoyage des dents à coller dans la salle de bain
- Publication d'information pour le corps enseignant
- Affiche illustrant la bonne méthode de se brosser les dents
- Lettre d'orientation aux parents

Coupon

**Contribuez à ce que
vos élèves apprennent
à bien se soigner
les dents!**

Veuillez m'envoyer la documentation et le matériel de l'opération
«Sauve tes dents rouges!»

ANNÉE SCOLAIRE
NOMBRE DE CLASSES
NOMBRE D'ÉLÈVES

1.-3.	4.-6.	7.-9.	

Colgate-Palmolive AG
Professional Services Department
Opération «Sauve tes dents rouges!»
Case postale, 8022 Zurich

M./Mme/Mlle

ECOLE

RUE

NO POSTAL/LOCALITÉ

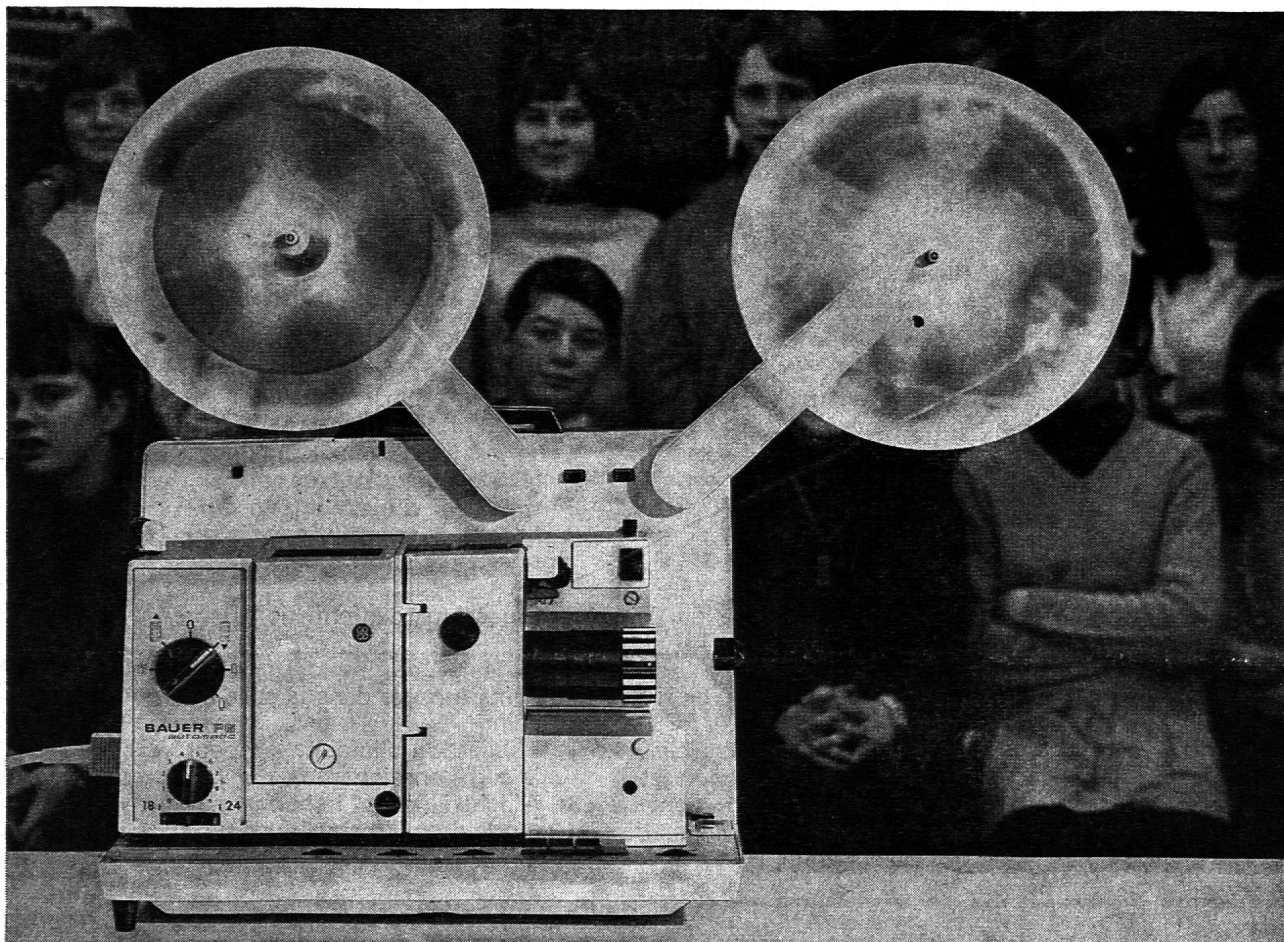
DATE

SIGNATURE

T 1

Le matériel de l'opération ne peut être remis que jusqu'à épuisement du stock.

Le projecteur scolaire le plus populaire en Europe et celui avec le meilleur caractère



1 Le P6 a bon caractère: on peut l'utiliser partout. Dans une toute petite classe comme dans une grande salle. Sa luminosité contente même les spectateurs assis tout au fond. Et les films ne foncent jamais parce que la lampe a noirci après quelques représentations. Le P6 est équipé d'une lampe halogène qui reste toujours aussi claire, de la première à la dernière minute de projection. Elle éclaire même moitié plus et dure le triple des lampes ordinaires!

2 Le P6 a aussi bon caractère pour le son. Un nouvel ampli universel permet de brancher un haut-parleur Bauer de 10 ou 20 Watt. Le P6 est équipé pour n'importe quel local.

3 Mais le P6 a bon caractère tout court: n'importe qui peut s'en servir et il fonctionne avec n'importe quoi. Il suffit de le mettre en place, de presser sur la touche,

de glisser l'amorce du film et la représentation commence. Parce que le chargement est automatique bien entendu!

4 De son côté la griffe à trois dents est bonne fille. Elle ménage les films et réussit à entraîner même des pellicules à perforation abîmée. Et, en cas de difficultés, vous pouvez faire confiance au commutateur de déchirage de film automatique.

5 Le poids du P6 est la dernière preuve de son bon caractère: un élève peut le porter facilement... et n'importe quel budget scolaire supporte son acquisition.

6 Voilà pourquoi le P6 grâce à son caractère en or est devenu le projecteur scolaire qui s'achète le plus en Europe!

Bauer P6

10 exécutions différentes, pour films muets ou sonores (ampli universel incorporé avec puissance de sortie de 6 ou 15 Watt pour haut-parleur de 10 ou 20 Watt), transistors en silicium (réfractaires à la chaleur), sortie d'amplificateur à diodes, à tension fixe ou réglable, coefficient de distorsion de 1% à régime maximal, reproduction du son optique et du son magnétique (également avec palier d'enregistrement incorporé pour son magnétique, avec obturateur pour trucages). 2 cadences avec commutation automatique sur l'obturateur à 2 ou 3 pales. Objectif zoom (35-65 mm) sur demande: pour rapprocher ou éloigner l'image sans déplacer le projecteur. Prise pour compteur d'images. Prise pour couplage d'un second projecteur. Entrée-phono et entrée-micro réglables séparément. Transformateur incorporé et haut-parleur témoin de 3 Watt pour audition simultanée dans la cabine de projection.

Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERNE

J.A.
1820 Montreux 1

KZT

projecteurs-ciné
BAUER
SOCIÉTÉ DU GROUPE BOSCH

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Coupon
à envoyer à Robert Bosch S.A., Dept Photo-cinéma, 8021 Zurich
Nous désirons examiner le Bauer P6 de plus près.
☐ Nous vous demandons de nous faire plus.
votre documentation
Nom _____
Maison _____
Adresse _____